

Citer les sources d'une recherche

Tout travail de recherche doit s'accompagner de références bibliographiques.

La bibliographie donne la liste des ouvrages consultés pendant la réalisation du travail. Outre le respect de la propriété intellectuelle, la description des sources, selon des normes définies, permet de retrouver plus aisément les documents référencés.

SUPPORT : Livre

AUTEUR prénom. Titre de l'ouvrage. EDITEUR, année d'édition, collection.

EX : MEYER Jean. Esclaves et négriers. GALLIMARD, 2005, Découvertes Gallimard.

SUPPORT : Livre extrait

AUTEUR prénom. Titre de l'ouvrage. année d'édition. pages

EX : JACQUARD Albert. Petite philosophie à l'usage des non-philosophes. 1997. p. 85-91.

SUPPORT : Livre (article d'encyclopédie)

AUTEUR prénom. Titre de l'article. NOM DE L'ENCYCLOPEDIE, titre du volume, numéro, pages.

EX : POGGI André. Avalanches. ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS, corpus 3, p 1212-1214.

SUPPORT : Périodique/ Magazine

AUTEUR prénom. Titre de l'article. TITRE DU PERIODIQUE, Date de parution. Numéro du périodique

EX : BARUCH Jacques ; CHAPRONT Jean, La lune. Sciences et Vie Junior, 09/2000, n°334

SUPPORT : Internet

Nom du site , pays , date de consultation, Adresse web

EX : InfoSphère , Canada. [visité le 21/02/2011]
<http://www.bibliotheques.uqam.ca/infoSphere/index.html>

Toujours indiquer le site en dessous une image prise sur internet .